

COMMUNE DE  
**ATTERT**



Voie de la Liberté, 107  
6717 ATTERT  
[www.attert.be](http://www.attert.be)

**FORMULAIRE DE DECLARATION**

**TAXE SUR LES SECONDES RESIDENCES**

Conformément au règlement-taxe sur les secondes résidences <sup>1</sup>, nous vous prions de retourner cette déclaration dûment complétée et signée, pour le 31 mars 2022 au plus tard, à l'Administration communale d'Attert - Service Taxes, Voie de la Liberté, 107 – 6717 ATTERT ou à [administration@attert.be](mailto:administration@attert.be).

Je soussigné(e) / Nous soussigné(e)s .....

avec numéro(s) de registre national .....

domicilé(es) à (adresse de la résidence principale) .....

.....

Déclare / Déclarons résider en seconde résidence au 1<sup>er</sup> janvier 2022 <sup>2</sup> à (adresse de la seconde résidence) .....

.....

Nous résidons à cette seconde résidence depuis le .....

Je déclare / Nous déclarons que la présente déclaration reste valable jusqu'à révocation expresse et écrite de ma/notre part.

Fait à ....., le .....

Signature(s) :

<sup>1</sup> Le règlement-taxe est consultable sur [www.attert.be](http://www.attert.be).

<sup>2</sup> La taxe est seulement due pour l'exercice d'imposition par celui qui dispose de la ou des secondes résidences au 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice d'imposition.